

COVID-19 (Coronavirus)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean



INFOLETTRE N° 30 - 6 avril 2020 - 16h30

État de situation

Cas confirmés

Canada : 15 822 (6 avril, 11h)

Québec : 8 580 (6 avril, 13h)

Saguenay–Lac-Saint-Jean : 93

Décès

Canada : 293 (6 avril, 11h)

Québec : 121 (6 avril, 13h)

Saguenay–Lac-Saint-Jean : 0

Tables des matières

Point de presse quotidien 14 nouveaux cas confirmés	1
SAPA Chers collègues	2
Déploiement des zones de soins Identification des secteurs	3
Cliniques désignées d'évaluation Ouverture	3
Femmes enceintes et nouveaux nés Rappel	4
Arrêté ministériel Salariés syndiqués, non syndiqués et cadres	4
Augmentation de la disponibilité Mesures pour certains titres d'emploi	4
Rappel Mesures pour limiter la propagation	5

État de situation

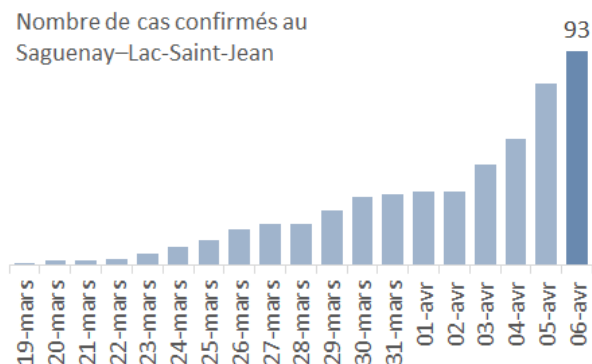
Point de presse quotidien | 14 nouveaux cas confirmés

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) annonce la confirmation de 14 nouveaux cas positifs.

À ce jour, le bilan pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend 93 cas confirmés sur le territoire. Toutes les personnes infectées se trouvent présentement en isolement. Les enquêtes épidémiologiques sont en cours. Il n'y a aucune hospitalisation à ce jour.

Vous pouvez consulter le **communiqué de presse**: [ICI](#)

Nombre de cas confirmés au Saguenay–Lac-Saint-Jean



#Onlâchepas

SAPA | Chers collègues

« En tant que directrice du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, je tiens à souligner la mobilisation et la compétence de mon personnel, à un moment critique de cette pandémie. Nous sommes au cœur de cette crise, avec les éclosions qui sont survenues ces derniers jours dans nos installations.

Spécialement, je tiens à féliciter **tout le personnel du soutien à domicile, des CHSLD, des unités de réadaptation ainsi que le personnel administratif**, qui doit composer avec de nouvelles tâches et qui doit s'adapter chaque jour rapidement selon l'évolution de la situation, avec tous les défis que cela comporte. Merci pour votre participation, votre sang-froid et votre dévouement, je vous en suis extrêmement reconnaissante.

Cela étant dit, je veux vous apporter mon support et vous rassurer, sachant très bien que cette période hors du commun est très difficile pour vous. Je vous encourage à continuer de nous faire part de vos questionnements et de vos inquiétudes, nous sommes là pour vous aider et assurer votre sécurité.

N'oubliez pas que nous avons besoin de **CHACUN** d'entre vous. Nous avons à cœur l'intégrité du personnel et celle de nos aînés, c'est notre priorité et nous travaillons chaque jour en ce sens. J'ai confiance en vous! Nous devons rester solidaires. Nous sommes une équipe solide et ensemble, j'en suis certaine, nous allons passer au travers!

Je profite aussi de cette occasion pour remercier les autres directions du CIUSSS et notre communauté pour tout le support que vous nous apportez actuellement. »

Chantale Boivin

Directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées



CHSLD Mgr Victor, Chicoutimi



CHSLD des Pensées, Jonquière

Modulation temporaire de l'offre de services

Déploiement des zones de soins | Identification des secteurs

Le déploiement des zones dans les installations se poursuit au gré de l'évolution de la situation et des besoins. Le tableau ci-dessous est mis à jour et partagé dans l'infolettre lorsque de nouvelles unités de soins seront connues. *Pour plus de détails, cliquer sur le nom de l'unité dans le tableau.*

Secteurs ciblés

Centres hospitaliers	ZONE FROIDE	ZONE TIÈDE	ZONE CHAUDE
CHICOUTIMI		<ul style="list-style-type: none"> - Unité de chirurgie (E4) - Soins intermédiaires et unité coronarienne (A3) 	
LA BAIE			
JONQUIÈRE		<ul style="list-style-type: none"> - Unité de médecine (6e étage) - Soins intensifs 	
ALMA		<ul style="list-style-type: none"> - Chirurgie (1er étage) 	
ROBERVAL		<ul style="list-style-type: none"> - Unité de médecine (5e étage) 	
DOLBEAU-MISTASSINI			

FROIDE : usagers hospitalisés n'étant pas atteints de la COVID.

TIÈDE : usagers suspectés d'être atteints de la COVID.

CHAUDE : usagers hospitalisés atteints de la COVID.

CDÉ | Ouverture

Le gouvernement du Québec a annoncé jeudi dernier l'ouverture de cliniques désignées d'évaluation (CDÉ). Celles-ci auront le mandat de procéder à l'évaluation médicale de tout patient qui désire une consultation médicale de première ligne et qui présente des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite, ou s'apparentant à ceux de la COVID-19. Des mesures d'atténuation de la transmission de la COVID-19 et des corridors spécifiques y seront établis.

Toute personne, inscrite ou non inscrite à un médecin de famille, qui a de tels symptômes et qui a ou pense avoir besoin d'une consultation en médecine de famille, devra téléphoner au 1 877 644-4545, afin d'obtenir une évaluation clinique par une infirmière, pour ensuite être dirigée vers la ressource adéquate.

L'ouverture des CDÉ est effective dès aujourd'hui, ce 6 avril. Elles sont ouvertes douze heures par jour, sept jours sur sept. Elles sont accessibles sur rendez-vous seulement, en appelant au 811 ou à la ligne 1 877 644- 4545.

Directives et orientations cliniques

Femmes enceintes et nouveaux nés | Rappel

En collaboration avec un comité d'experts, le MSSS émet des orientations pour la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés. Ces orientations seront mise à jour en fonction de l'évolution des connaissances sur l'épidémiologie de la maladie à coronavirus COVID-19.

Vous pouvez accéder à ces orientations [en suivant ce lien](#).

Ressources humaines

Arrêté ministériel | Salariés syndiqués, non syndiqués et cadres

Le 4 avril 2020, la ministre de la santé et des services sociaux, Mme Danielle Mc Cann, a publié un arrêté ministériel modifiant à certains égards les dispositions nationales et locales des conventions collectives de même que les conditions de travail applicables au personnel salarié non syndiqué et cadre. Ces mesures visent principalement à veiller sur le personnel du réseau de la santé et des services sociaux pour assurer la continuité des soins et services à la population dans le contexte exceptionnel de l'actuelle pandémie. L'arrêté contient notamment des incitatifs financiers, des mesures de protection du personnel et des clarifications relativement à certaines conditions de travail applicables.

Nous vous présenterons un aperçu des changements applicables dans le cadre d'une prochaine infolettre.

Augmentation de la disponibilité | Mesures pour certains titres d'emploi

Malgré les différentes démarches mises en œuvre pour ajouter du personnel au CIUSSS du Saguenay Lac-St-Jean, la progression des derniers jours des cas d'infection dans la communauté ne cesse de faire augmenter les besoins de main d'œuvre.

Ainsi, le CIUSSS du Saguenay Lac-St-Jean se doit d'augmenter la disponibilité additionnelle des TPR de la catégorie 1 à temps complet à l'exception des inhalothérapeute et ce, par ordre inverse d'ancienneté.

De plus, la situation pour les préposés aux bénéficiaires est préoccupante, alors que pour le secteur du Saguenay et du secteur Lac-St-Jean- Est, 400 quarts de travail dans les 7 prochains jours ne sont pas comblés. À cet effet, pour ces deux secteurs, la disponibilité additionnelle pour les préposés aux bénéficiaires sera augmentée à temps complet.

Ces mesures visent à protéger la population en assurant la prestation des soins.

OÙ S'INFORMER ?

- **La foire aux questions**

La foire aux questions couvre un large éventail de thèmes en lien avec la COVID-19 (symptômes, mesures de prévention, questionnements relatifs aux conditions de travail, etc.) [Cliquez ici](#) pour avoir accès. Cet outil est mis à jour régulièrement en fonction des besoins du personnel.

- **Le site Web du CIUSSS santesaglac.gouv.qc.ca**

Pour tout savoir sur l'évolution de la situation et les messages à la population :

<https://santesaglac.gouv.qc.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/coronavirus/>

- **L'intranet régional et la section *Professionnels de la santé* du site Web du CIUSSS**

Pour tout savoir sur les différentes actions en cours dans notre organisation, les recommandations en vigueur, les communiqués internes et les outils à faire imprimer :

<https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/groupes/coronavirus-covid-19>

<https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/pour-les-professionnels-de-la-sante-du-territoire/>

- **Groupe Facebook Employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Devenez membre du [groupe Facebook destiné aux employés du CIUSSS du](#)

[Saguenay–Lac-Saint-Jean\(groupe officiel\)](#). Ce groupe est un endroit d'échange principalement dédié à la COVID-19. De l'information y est publiée en continu.

* **Tous les outils sont également déposés sur le Portail des gestionnaires.**

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Il est normal de vivre de l'anxiété ou des situations personnelles ou professionnelles difficiles dans un tel contexte. Vous pouvez joindre le PAE au numéro suivant :

418-690-2186